

## Venezuela : l'Etat détenteur de 90% de l'industrie du ciment nationale

CARACAS, 19 août 2008 (AFP) - L'Etat vénézuélien contrôlera 90% de l'industrie du ciment du pays après la signature mardi par le président Hugo Chavez du décret d'expropriation du groupe mexicain Cemex et l'accord de cession conclu la veille avec le français Lafarge et le suisse Holcim.



Le ministre de l'énergie et du pétrole du Venezuela Rafael Ramirez (c) entre mardi dans la cimenterie Cemex d'Anzuategui. (© AFP - Juan Carlos Hernandez)

"Dès à présent, le décret d'expropriation est activé et la stabilité des activités est garantie aux ouvriers par l'Etat vénézuélien (...) Au-delà des intérêts commerciaux, désormais l'intérêt des Vénézuéliens prévaut", a déclaré le ministre de l'Energie et du Pétrole Rafael Ramirez lundi soir.

Caracas est parvenu à un accord pour la nationalisation des filiales de Lafarge et Holcim mais n'a pu s'entendre sur les termes de l'expropriation avec le mexicain Cemex.

Les responsables de Cemex "demandent un prix très élevé par rapport à la valeur réelle", selon M. Ramirez.

Le Mexique a réagi mardi en appelant le gouvernement vénézuélien à observer "les bases du dialogue et sans discrimination, dans la concertation et l'ouverture".

Son but est de "veiller sur les intérêts mexicains" et "vérifier que le processus mené par les autorités du Venezuela respecte le cadre légal", a-t-il souligné dans un communiqué.

Après la signature du décret d'expropriation par le président Hugo Chavez, un groupe d'experts va devoir évaluer l'entreprise mexicaine et si un accord n'est toujours pas conclu dans 60 jours, un arbitrage judiciaire sera alors requis.

"Je crois qu'il y a encore une marge de négociation possible. Je ne crois que

nous soyons arrivés à un point de non retour. Ca ne convient pas à Cemex", a déclaré mardi à l'AFP Asdrubal Oliveros, responsable et analyste de la société Ecoanalítica.

Début avril, Caracas avait annoncé qu'il entendait prendre le contrôle d'au moins 60% des filiales de Cemex, Lafarge et Holcim, après avoir fait de même dans le secteur pétrolier, la sidérurgie et l'électricité.

Un accord avec les cimentiers devait être trouvé avant lundi sous peine d'expropriation autoritaire. La prise de contrôle des filiales des trois groupes a pris effet lundi à minuit.

L'Etat vénézuélien versera 267 millions de dollars (176 millions d'euros) à Lafarge pour acquérir 89% de sa filiale, le français conservant 5%. Le solde, soit 6%, reste en Bourse.

Holcim, pour sa part, cèdera 85% de sa filiale pour 552 millions de dollars et en conservera 15%.

"Les prix que le gouvernement paie sont ceux que nous avons estimés. Le cas Cemex est plus compliqué, mais les chiffres que nous évaluons dans son cas sont aussi proches de l'offre du gouvernement", a souligné l'expert M. Oliveros.

Selon lui, l'absence d'accord avec Cemex est liée au fait qu'une part importante des actions de l'entreprise mexicaine est cotée à la Bourse de Caracas, "ce qui implique peut-être qu'il faudrait passer par une Offre publique d'achat (OPA)".

En outre, l'Etat vénézuélien a été "très contrarié" après la vente récente par Cemex d'actifs situés en dehors du pays au nom de Cemex-Venezuela. Enfin, des conflits environnementaux et sociaux ont compliqué les négociations.

Les réunions entre le gouvernement et les cimentiers suisse et français se sont en revanche conclues de manière satisfaisante.

"Nous travaillerons en équipe avec le gouvernement vénézuélien pour que la croissance du marché de la construction se poursuive", a déclaré le directeur du Français Lafarge au Venezuela, Maximo Dolman.

Pour José Guerra, ex-responsable des enquêtes économiques au sein de la Banque centrale, cette nouvelle nationalisation confirme la "tendance générale à l'étatisation de l'économie" vénézuélienne.

Il a toutefois rappelé qu'après d'autres nationalisations, comme celle du fabricant d'acier Siderurgica del Orinoco (Sider), les niveaux de production n'avaient pu être maintenus.